

Image not found or type unknown



Mariage avec un demandeur d'asile

Par **Triche**, le **27/09/2012 à 13:21**

Merci d'avance

Par **chris_idv**, le **02/10/2012 à 10:02**

Bonjour,
Vous apportez vous même la réponse à votre question : comme votre ami ne peut pas quitter la Slovaquie du fait de son statut de demandeur d'asile il ne vous sera pas possible de vous marier en France puisqu'il ne pourra pas être présent.
Cordialement,